

Lutter contre la déforestation protège le climat

ENVIRONNEMENT

La protection des forêts est un outil de lutte contre le réchauffement, trop souvent ignoré.

AU RANG des outils de lutte contre le changement climatique, les sources d'énergie fossiles focalisent largement le débat. Pourtant, le fait de limiter la déforestation pourrait jouer un rôle majeur pour ralentir le réchauffement, affirme un groupe de chercheurs internationaux dans un article publié aujourd'hui par la revue *Science*.

Car la déforestation, qui concerne principalement les forêts tropicales, a pour effet de rejeter chaque année 1,5 milliard de tonnes de carbone dans l'atmosphère. Or, cela représente 20 % des émissions annuelles de gaz à effet de serre du fait des activités humaines. Faute de politiques et de mesures volontaires pour limiter ce phénomène, 87 à 130 giga-tonnes de carbone supplémentaires risquent d'être rejetées dans l'atmosphère d'ici à 2100. Limiter ce phénomène permettrait donc non seulement de préserver la biodiversité, mais également de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Les auteurs de cette prise de position étudient plusieurs hypothèses. Soit l'ensemble de la planète s'efforce de réduire la déforestation de moitié, soit elle limite ses efforts à une réduction de 20 %. Par ailleurs, soit elle arrête totalement de déforester quand il reste encore la moitié des forêts primaires, soit elle attend qu'il n'en reste plus que 15 % pour cesser. Le postulat étant que, ultérieurement, une stabilisation intervienne jusqu'en 2100. En croisant ces deux critères, on aboutit à quatre scénarios diffé-

rents. Selon les cas, ces efforts permettraient d'éviter le rejet de 13, 33, 41 ou 50 giga-tonnes de carbone en cumulé d'ici à la fin du siècle. Dans le plus vertueux des scénarios (50 Gt), cela représenterait donc 12 % des réductions d'émissions prônées par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec, Ipcc en anglais) de l'ONU. L'objectif préconisé par ces derniers est de maintenir la pollution en CO₂ en deçà de 450 parties par million d'ici à la fin du siècle (contre près de 380 aujourd'hui), pour que le réchauffement ne dépasse pas 2 °C.

Non prévu dans le protocole de Kyoto

« L'intérêt de freiner les coupes opérées dans les forêts tropicales est double », explique Pierre Friedlingstein, chercheur à l'Institut Pierre et Simon Laplace (IPSL) spécialisé dans le cycle du climat et un des auteurs de cette étude. « La déforestation entraîne des rejets de CO₂, qui accentuent le réchauffement, et les forêts restantes risquent de ne pas survivre à un climat plus chaud. » Or, les forêts, considérées comme des « puits de carbone », sont capables d'en stocker une grande quantité. Sur les 8 giga-tonnes rejetées chaque année, seule la moitié va dans l'atmosphère, le reste étant absorbé par les océans et les forêts.

Pourtant, la déforestation évitée ne fait pas partie des outils prévus par le protocole de Kyoto. Le traité prévoit seulement que des mécanismes de développement propre (MDP ou CDM en anglais) permettent aux pays industrialisés d'obtenir des crédits de carbone en échange de plantations dans des pays en développement. Aussi, la Papouasie-Nouvel-

► Pays dont le changement de superficie forestière a le plus évolué entre 2000 et 2005



La déforestation, qui touche surtout les forêts tropicales, entraîne des rejets massifs de CO₂. *Filet/Sipa*

le Guinée a-t-elle fait une proposition en ce sens aux négociations de l'ONU consacrées au protocole de Kyoto à Montréal, en décembre 2005. Mais cette idée, pleinement justifiée, est difficile à mettre en œuvre.

« La comptabilisation des émissions évitées par la lutte contre la déforestation est très technique, et cette question soulève également la question du choix de l'instrument destiné à récompenser une telle politique », explique Morgane Créach, du Réseau action climat, qui regroupe plusieurs associations de défense de l'environnement. « Sans compter qu'il ne faudrait pas léser les pays, comme le Congo, qui ont déjà mis en place une politique de conservation des forêts. Comment récompenser leurs efforts ? », poursuit-elle. Une éventuelle décision sur ce point ne concernera en tout état de cause que la période après 2012.

La question dépasse la dimension environnementale. « Environ un milliard de personnes vivant dans une extrême pauvreté ont un mode de vie qui dépend en partie des forêts », rappelle l'Organisation de l'ONU en charge du climat (UNFCCC). Or, l'équivalent d'un terrain de football de forêt est détruit toutes les 2 secondes sur la planète. Greenpeace, qui lance une journée de mobilisation sur les forêts samedi, appelle à « ne pas cautionner le pillage des forêts africaines », comme le Bassin du Congo, deuxième massif tropical après l'Amazonie.

Pour Grégoire Lejonc, de Greenpeace, « les solutions existent : aires protégées, encadrement de l'industrie du bois, promotion d'usages moins destructifs de la forêt, mais la volonté politique se fait attendre. »

CAROLINE DE MALET